



Accueil / Actualités / Taxe d'aménagement

## **TAXE D'AMÉNAGEMENT**

---

En quelques clics vous aller pouvoir calculer votre taxe d'aménagement, à l'euro près, mais aussi obtenir une attestation de calcul afin d'englober son montant dans votre plan de financement auprès de l'organisme bancaire.

[www.taxe-amenagement.fr](http://www.taxe-amenagement.fr)

# Le saviez-vous ?

La taxe d'aménagement est une taxe due en France pour toute construction de maison individuelle ou lors d'un agrandissement (abri de jardin, piscine, etc...).

Son calcul est fait par les services des impôts après dépôt des documents officiels en Mairie et porte sur 12 points (superficie de la construction, places de parking, etc).

Son montant est composé de trois parts : communale, départementale et régionale (uniquement en Région Ile de France).

Chaque entité territoriale est libre de fixer son taux, ce qui veut dire que celui-ci varie d'une commune à une autre.

Son montant peut être de plusieurs milliers d'euros. Elle est payable en deux fois à la 1<sup>ère</sup> et à la 2<sup>ème</sup> date anniversaire de l'acceptation de l'autorisation d'urbanisme (PC ou déclaration préalable).

Calculez simplement votre impôt en vous connectant sur le site internet ci-dessous et bénéficiez d'une attestation de calcul à utiliser dans votre plan de financement.

## [www.taxe-amenagement.fr](http://www.taxe-amenagement.fr)

The screenshot shows the homepage of the website. At the top, there's a navigation bar with links for Accueil, Comparatifs, Avis, Calculateur, FAQ, and Actualités. Below the navigation, there's a large graphic featuring a man sitting on a chair, looking at a smartphone. The phone screen displays a map with various locations marked and some text about tax calculations. To the left of the phone, there's a small house icon. The overall design is clean and modern.

## MAIRIE DE MAUPERTHUIS

14 bis rue du Parc  
77120 MAUPERTHUIS

01.64.03.16.27

## Nous contacter

^

Copyright 2026 Mairie de MAUPERTHUIS